

Un calendrier à réformer



Le calendrier annuel du bridge de compétition n'a jamais été bien équilibré. Avec la multiplication des épreuves seniors, c'est aujourd'hui un "monstre" qui ne satisfait personne mais que l'on n'arrive pas à réformer. Pourtant, cela devient obligatoire.

Structuré selon l'année scolaire, le calendrier fédéral a toujours offert une concentration d'épreuves variable selon le classement des joueurs mais inégalement répartie dans l'année. Ainsi, les joueurs de moindre classement étaient fortement sollicités en début de saison, disputant de nombreux tours qualificatifs d'épreuves nationales. Par la suite, sauf bien sûr s'ils s'étaient qualifiés, l'offre de compétition qui leur était faite diminuait notablement. À la même période, les compétiteurs les plus huppés disputaient un week-end par-ci par-là de Division nationale, quelques matchs de Coupe de France, parfois une éliminatoire d'une épreuve par paires. De la mi-décembre à la fin avril, l'affaire battait son plein : il n'était pas rare de jouer trois ou quatre week-ends d'affilée, de se reposer une semaine et de recommencer. À partir de mai le moment était venu du bilan, en attendant les quelques échéances de fin de saison et le repos des grandes vacances.

Cette description d'un emploi du temps saisonnier et imparfait n'est plus de mise. Depuis quelques années, la fin de saison est envahie par les épreuves seniors. Entre le 30 avril et le 17 juin prennent place pour un senior (une catégorie qui représente près de 75% de l'effectif fédéral, rappelons-le) pas moins de **dix-huit** journées de compétition de niveau ligue ou national. Et que se passe-t-il le 18 juin ? Profiterez-vous d'un repos bien mérité ? Non. Soit vous serez parti à Poznan pour les championnats d'Europe ouverts à tous qui durent jusqu'au 2 juillet, soit vous pourrez disputer l'une au moins des trois dernières finales nationales de la saison : espérance par quatre, quatre dames Excellence ou interclubs division 2, 3 ou 4.

Loin de moi l'idée de critiquer le travail de la commission du calendrier ou de mésestimer la difficulté de l'exercice. Mais il ne me semble pas très heureux de demander aux joueurs de consacrer la majorité de leurs week-ends de printemps à jouer au bridge, alors qu'on ne les sollicite que très peu en automne. Il est temps de réformer en profondeur, en mettant à plat l'ensemble des épreuves et en les réorganisant en tenant compte des différentes contraintes. Dans les lycées et collèges de la République, les chefs d'établissement se livrent à ce périlleux exercice en s'aidant de logiciels spécialisés. Peut-être l'un d'entre eux pourrait-il nous être prêté ?



Réformer, oui! Mais...

Vous trouverez cette rubrique, de temps à autre, quand l'actualité l'inspirera à son auteur. Les jugements émis ici ne sauraient engager la responsabilité de la rédaction du magazine.

Vous avez, comme moi, lu l'éditorial de Philippe Cronier du mois dernier dans lequel il milite pour une **refonte du calendrier** des épreuves fédérales. On ne peut être que d'accord avec lui sur le fond mais il faut se garder de tomber dans le "yaka" et dans la **simplification**.

Des arguments

Il ne prend guère en compte certaines contraintes, dont la plus évidente est la **météo**. Les finales de ligue, et même celle de comité, imposent, souvent, en province **de longs déplacements périlleux** à la fin de l'automne et pendant l'hiver. Programmer trop d'épreuves pendant ces périodes conduirait inéluctablement à de fréquents forfaits.

Par ailleurs, les très nombreuses **compétitions seniors** ne génèrent de bouchons, ni sur les routes, ni dans le calendrier. Cela pour l'excellente raison qu'elles ont leur vie autonome, étant disputées en semaine.

Or, il n'y a qu'à Paris que les épreuves non catégorielles se jouent toute la semaine avec même jusqu'à neuf jeudis pour les éliminatoires de l'interclubs. Ici, un allègement s'impose.

La réelle injustice

Cependant, vous me rétorquerez que pour ceux qui jouent les épreuves seniors et open, l'emploi du temps est bien chargé. Qu'ils ne s'en plaignent pas, personne ne les oblige à un tel stakhanovisme. Mieux, je pense faire partie de la grande majorité de ceux qui estiment que la fédération devrait dissuader le cumul des participations dont la grande injustice est patente par le classement, le seul concours en France où les candidats n'ont **pas tous droit à disputer le même nombre d'épreuves**.

Mais cela a beau être dit, répété, non contesté, la petite phrase sur les pires sourds s'applique clairement dans ce domaine. Il semble que ces mêmes durs d'oreille n'aient pas été ébranlés par les très fondées objections des participantes au **championnat par paires dames** qui est toujours inscrit en semaine dans le calendrier de l'an prochain.

Un autre sujet de réflexion

L'**organisation** même des épreuves paraît bancale. On a un premier filtre, la finale de comité, qui laisse passer souvent jusqu'à 30% des postulants puis la finale de ligue à laquelle parfois moins de 10% survivront. C'est trop déséquilibré. Je comprends d'autant mieux que le nombre de qualifiés pour la finale à Saint-Cloud doit être limité que, pour les heureux élus, le budget est loin d'être négligeable. Un modeste **remboursement kilométrique** immuable depuis vingt ans – moi qui croyais que l'essence et la SNCF avaient augmenté depuis lors. Quant aux **repas et à l'hôtel**, ils sont à la charge intégrale des finalistes. Or, les meilleurs joueurs de nos provinces prennent le chemin de la capitale jusqu'à une demi-douzaine de fois par an. Il existe pourtant une solution qui mériterait au moins d'être étudiée. S'inspirer des Américains qui, trois fois par an, organisent des **championnats nationaux** où, sur dix jours, sont disputées les compétitions de tous niveaux. Le lieu ne serait **pas forcément Paris**. Une telle solution permettrait à coup sûr au bridge de gagner sur le plan médiatique, car la presse locale adorerait ce rassemblement de champions d'une discipline insuffisamment exposée.

Oui, Philippe, des réformes, il en reste de très nombreuses à envisager pour des aventuriers imaginatifs!

Jean-Paul Meyer

